

## Critères de demande aides financières Marais Salants

Saint-Pierre d'Oléron, le 21/11/2024

Des subventions aux travaux de remises en état du marais sont possible à hauteur de 80% (20% CDCIO, 60% département de Charente Maritime), si le porteur de projet justifie d'au moins deux années d'expérience professionnelle ou une formation diplômante du BPREA de l'EFEA de la Turballe

Le comité d'attribution foncière jouera également le rôle de comité sélection pour pouvoir solliciter ces aides à la remise en saliculture du marais.

### Les candidatures devront comprendre à minima :

- La fiche de candidature complétée
- Un dossier décrivant le projet dans son ensemble, la future exploitation et gestion du marais, comment le projet s'inscrit sur le territoire, justification d'une expérience professionnelle...
- Un business plan projetant le projet sur 3 à 5 ans

Détail des pièces proposés pour le candidat

### 1. La fiche de candidature complétée

La fiche de candidature doit être remplie avec rigueur et exactitude. Elle constitue la première impression donnée à la commission de sélection et doit donc comporter toutes les informations essentielles demandées :

- **Coordonnées du candidat** : Nom, prénom, adresse, téléphone, email.
- **Statut du candidat** : Personne morale ou physique, avec des détails sur le statut juridique (individuel, société, association, etc.).
- **Description succincte du projet** : Résumé en quelques lignes des objectifs du projet agricole, des principales activités prévues et de la vision à long terme.
- **Capacités techniques** : Compétences, formations, diplômes ou certifications liées à l'agriculture ou à la gestion de sites agricoles.
- **Partenaires éventuels** : Mentionner les coopérations envisagées avec d'autres acteurs locaux ou régionaux (coopératives, associations, institutions publiques, etc.).
- **Disponibilité et motivation** : Clarification de l'engagement du candidat, de sa motivation à s'investir sur le territoire.

## 2. Un dossier décrivant le projet dans son ensemble

Le dossier doit présenter une vision claire et cohérente du projet. Il doit montrer comment le candidat prévoit de valoriser et gérer le marais

### a) La future exploitation et gestion du marais

Le candidat doit détailler :

- **L'aménagement prévu du site** : Quel aménagement du marais, le nombre d'aires saunantes
- **Les méthodes de production** : Quelles seront les techniques de gestion des marais (entretien des fossés, gestion de l'eau, préservation de la faune et de la flore) ?

### b) Comment le projet s'inscrit sur le territoire

Il est important que le projet ait un lien fort avec le territoire. Le candidat doit démontrer qu'il comprend les enjeux locaux.

Le candidat doit prouver qu'il possède une expérience professionnelle en lien avec la saliculture. Cette section devrait inclure :

- **CV détaillé** : Expérience professionnelle dans le secteur agricole, les compétences spécifiques et les réalisations majeures.
- **Références professionnelles** : Des contacts ou lettres de recommandation d'anciens employeurs, partenaires ou institutions.
- **Certifications ou formations** : Mentionner les formations (BPREA saliculture, agriculture, gestion de marais, , etc.).
- **Exemples de projets antérieurs** : Présenter brièvement des projets agricoles ou des réalisations antérieures, en mettant l'accent sur les compétences acquises et les leçons tirées.

## 3. Un business plan projetant le projet sur 3 à 5 ans

Le business plan est un document clé qui montre la viabilité économique et financière du projet. Il doit couvrir les aspects suivants :

### a) Analyse du marché et des débouchés

- **Étude du marché local** : Quelle est la demande pour les produits ou services agricoles proposés ? Qui seront les principaux clients et types de ventes ?
- **Concurrence et opportunités**

### b) Plan d'exploitation sur 3 à 5 ans

- **Production et rendements prévisionnels** : Estimation des quantités produites (Fleur de sel, gros sel, etc.) par année et évaluation de l'évolution des rendements.

- **Coûts de production** : Détail des coûts liés à l'exploitation, incluant les coûts initiaux (matériel, infrastructures) et les coûts récurrents (main-d'œuvre, entretien).
- **Recettes prévisionnelles** : Estimation des revenus générés par les différentes activités (vente directe, partenariats, subventions, etc.).

### c) Plan de financement

- **Investissements initiaux** : Quels seront les besoins en termes d'infrastructures, de matériel, ou de personnel dans les premières années ?
- **Sources de financement** : Le candidat doit indiquer comment il compte financer ces investissements (fonds propres, emprunts, subventions, partenariats). Mentionner les aides ou subventions potentielles liées à l'agriculture ou aux projets locaux.
- **Trésorerie prévisionnelle** : Projections financières détaillant les flux de trésorerie sur plusieurs années, pour démontrer que le projet est financièrement durable et autosuffisant à terme.

### Conclusion :

L'objectif est de présenter un dossier complet, précis et cohérent qui démontre non seulement la faisabilité économique du projet, mais aussi son impact positif sur le territoire de l'île d'Oléron et son intégration dans les dynamiques locales. Un projet bien structuré et en phase avec les attentes locales maximisera les chances de succès de la candidature.